

L'honorable M. POIRIER : Sont-ils tous conservateurs ?

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Jusque dans la moelle des os, et ce qui vaut peut-être encore mieux, c'est que j'ai le grand honneur de pouvoir ajouter que je suis moi-même dix-huit fois grand-père, et ce fait démontre que ma génération ne s'éteindra probablement jamais. Bref, j'ai examiné cette partie de l'adresse, qui se rapporte au recensement, et je crois que les faits établis sont de nature à convaincre le public que cette partie est entièrement superflue et inutile.

Ce que signifie le paragraphe suivant de l'adresse, je me perds en voulant le découvrir, à moins qu'il ne faille inférer du discours prononcé par l'honorable monsieur qui a appuyé la proposition de l'adresse, que le gouvernement a l'intention d'aider la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il n'est pas d'usage, dans un discours du trône, de faire allusion à la législation d'un intérêt privé, et à moins que le gouvernement n'ait en vue un certain projet dont l'objet sera d'assister la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique en endossant ses obligations, il m'est impossible d'expliquer la raison du paragraphe en question. Nous nous souvenons tous de l'opposition faite par certains honorables membres des Communes et aussi du Sénat à la compagnie que je viens de nommer. Je remarque, cependant, que le premier ministre d'Ontario, dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Whitby, a parlé très élogieusement de cette compagnie, et, contrairement aux habitudes du parti auquel il appartient, il a en même temps admis l'erreur que ce parti avait commise en s'opposant à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il a reconnu que la politique de sir John A. Macdonald, qui, je l'admets, a coûté énormément cher au pays, avait été la meilleure dans les circonstances ; que cette politique ne glorifiait pas seulement la réputation d'homme d'Etat que sir John A. Macdonald a acquise ; mais qu'elle avait placé le Canada dans la position élevée qu'il occupe aujourd'hui, et qu'il n'occuperait pas si le chemin de fer Canadien du Pacifique n'avait pas été construit.

La mention que fait l'adresse de l'inventeur Marconi est inoffensive en elle-même,

et il serait même difficile de dire où cet inventeur a tiré son inspiration. Le gouvernement—je le présume—a l'intention de subventionner Marconi afin que ce dernier puisse continuer ses expériences au Canada. Nous devons tous espérer que ces expériences aboutiront à un succès, et qu'elles seront profitables au pays.

Le paragraphe suivant se rapporte au revenu et au développement des affaires. Cette partie a été soigneusement traitée par le proposeur de l'adresse. Je suis l'un de ceux qui ne croient pas que le pays tire un grand avantage de ce que, dans un pays comme le nôtre, le revenu provienne des importations ou augmente en proportion de l'augmentation de celles-ci, comme la chose existe ici. Je préférerais beaucoup que les marchandises que nous importons et d'où un revenu est tiré—fussent fabriquées au Canada—ce qui procurerait de l'emploi à nos artisans ou à nos ouvriers et les retiendrait dans le pays plutôt que de les voir obligés d'aller chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis. Mais ce développement du commerce d'importations est-il le résultat de ce dont s'est vanté si souvent le gouvernement, c'est-à-dire, de ce qu'il appelle l'établissement d'un commerce privilégié avec l'Angleterre ?

J'attire l'attention sur les chiffres de mon honorable ami qui a proposé l'adoption de l'adresse, parce qu'il est évident qu'il s'est donné la peine d'examiner nos importations et nos exportations ainsi que le grand développement du commerce du pays. Mais lorsqu'on nous dit que ce développement est le résultat d'un tarif de faveur, appliqué au profit de l'Angleterre, ni les faits, ni les chiffres fournis par l'honorable proposeur justifient cette assertion. Examinons ces chiffres et voyons les conclusions qui en découlent. L'augmentation du commerce avec l'Angleterre, pendant l'année dernière, a été de 48 pour 100 du total du commerce ; de 80 pour 100 avec les Etats-Unis, en dépit du traitement de faveur accordé au fabricant anglais sur lequel je reviendrai plus loin ; de 101 pour 100 avec la France ; de 40 pour 100 avec l'Allemagne ; de 101 pour 100 avec l'Espagne ; de 104 pour 100 avec le Portugal ; de 110 pour 100 avec l'Italie ; de 110 pour 100 avec la Hollande, puis de 550 pour 100 avec la Belgique. Or, comment expliquer ces augmentations ? Qui